

Soutien

Pour la formation professionnelle

La formation professionnelle supérieure assure pour une part essentielle la présence de spécialistes hautement qualifiés sur le marché. Les efforts du Conseil fédéral pour rendre ce secteur de la formation plus attrayant méritent donc d'être salués aux yeux de l'Union patronale suisse (UPS).

La Conseil fédéral a approuvé le train de mesures «Renforcement de la formation professionnelle» élaboré par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). Il entend apporter un soutien financier aux candidats aux examens fédéraux, faciliter les passerelles vers le domaine des hautes écoles et développer des activités de marketing et de communication. Le Conseil fédéral a approuvé la nouvelle ordonnance sur le cadre national des certifications pour les diplômés de la formation professionnelle, qui entre en vigueur le 1^{er} octobre. Cette ordonnance doit aider à mieux positionner les diplômés de la formation professionnelle suisse à l'échelle nationale et internationale.

L'UPS salue l'orientation du Conseil fédéral qui accroît l'attrait de la formation professionnelle supérieure et en améliore les conditions-cadres. Celle-ci contribue surtout à mettre à disposition du marché du travail suisse des spécialistes et des responsables hautement

qualifiés. Il convient donc de poursuivre de manière ciblée le développement de ce secteur de la formation.

Financement approprié

Il est juste que la Confédération veuille épauler financièrement les diplômés des examens fédéraux. Il est tout aussi juste qu'un système simple, équitable et transparent remplace les pratiques de subventionnement cantonal opaques qui se sont développées avec le temps. Le modèle de financement prévu cible à juste titre le subventionnement de personnes intéressées par une formation continue et pas celui de structures. Le Conseil fédéral ne s'est pas encore exprimé sur l'ampleur exacte du financement, car, compte tenu des niveaux des subventions, il se trouve aussi face à un dilemme. Il doit choisir entre l'existence d'un engagement public renforcé et le caractère privé des investissements liés à la formation professionnelle supérieure. Du point de vue des employeurs, les pouvoirs publics doivent compléter

l'engagement privé dans la formation, sans supplanter ce dernier. C'est le seul moyen de garantir l'orientation, si importante, des diplômés fédéraux en fonction des besoins et du marché. L'UPS soutient l'introduction d'un cadre national de qualifications pour les diplômés de formation professionnelle et la création de suppléments descriptifs aux certificats et diplômes compréhensibles sur le plan international. Ceci est important du fait que la formation professionnelle est peu répandue en dehors des pays germanophones. Le cadre de qualification et les explications, aident les employeurs nationaux et étrangers à évaluer les qualifications des diplômés, ainsi leurs chances sont améliorées sur le marché du travail tant national qu'international.

Le Conseil fédéral veut que les diplômés aient leur propre profil et une plus grande transparence. La formation professionnelle ne doit pas s'aligner, à son désavantage, sur des titres et des références académiques. ■

Le GPS pour vos salaires

Nouveau à partir de 2015:

Analyse de l'égalité salariale selon la constitution, art. 8, incl.

www.comparaisons-des-salaires.ch